La nouvelle jeunesse du livre d'occasion

Pratique ancienne que les innovations du commerce en ligne viennent totalement bouleverser, le livre d'occasion est à la fois une bonne idée et une pratique lourde de conséquences pour le monde du livre. Puisque le livre jeunesse est lui aussi concerné par cette révolution silencieuse, nous avons demandé à Vincent Chabault de nous dresser un état des lieux.

Vincent Chabault est sociologue, enseignant-chercheur à l'Université Paris Descartes et à Sciences Po. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le commerce du livre et de *Sociologie de la consommation*, Dunod, 2017. Son prochain ouvrage s'intitulera *Éloge du magasin contre l'amazonisation*.

Méconnu, le marché du livre d'occasion est central pour la circulation de l'imprimé. Les consommations des lecteurs sont estimées depuis peu par le ministère de la Culture. Plus d'un acheteur de livres neufs sur quatre acquiert aussi des volumes d'occasion et près de deux livres achetés sur dix le sont sur le marché de seconde main. Appartenant au domaine de la littérature pour adulte dans plus de la moitié des transactions, le livre d'occasion est un livre de poche dans 40 % des cas. Son prix moyen est d'environ 4,20 euros. Les lieux d'achat sont les plateformes numériques (50 %), les librairies (10 %) puis les brocantes, les marchés et boutiques caritatives. Le dynamisme du marché s'explique par trois facteurs. L'essor des plateformes a démocratisé les pratiques marchandes des particuliers pour l'achat comme pour la revente. La crise économique de 2008 a déplacé certaines dépenses des Français vers le marché de seconde main. Enfin, le livre, comme le prêt-à-porter ou l'ameublement, est aujourd'hui concerné par les nouvelles valeurs de consommation axées sur la circulation et le réemploi des biens durables.

Plateformisation et nouveaux détaillants

Dans ce contexte, plusieurs logiques traversent ce marché culturel. Premièrement, sa transformation numérique déplace les transactions sur Internet. Aujourd'hui, chaque librairie d'occasion réalise une part substantielle de ses ventes sur le Web. À contrecœur, la présence sur Internet constitue une planche de salut pour ces indépendants ; certains acteurs – ceux du marché aux livres anciens du parc Georges Brassens à Paris ou ceux des Puces de Saint-Ouen – y réalisent plus de la moitié de leurs recettes.

De nouveaux détaillants ont également fait leur apparition sur ce marché. Ces acteurs, comme l'allemand Momox ou le français Recyclivre, fondé en 2008 et revendiquant un engagement environnemental, collectent et recommercialisent des volumes et incarnent une forte concurrence en adoptant des pratiques de tri et de fixation des prix de revente hautement rationnalisées. Ils intègrent à leur activité des algorithmes visant à mener une traque tarifaire contre les libraires en tirant les prix vers le bas. Pour une même référence commercialisée, ces acteurs pratiqueront automatiquement des prix plus attractifs.

Enfin, le livre est aujourd'hui pris en charge par la France du Bon Coin. Des particuliers, grands ou petits lecteurs, revendent, par la plateforme de petites annonces, leur propre bibliothèque ou le produit de leur glanage urbain de manière plus ou moins régulière. S'il ne semble pas représenter des recettes colossales, ce canal de vente amateur attire de nombreux lecteurs-consommateurs dotés d'un budget restreint ou intéressés par des éditions de qualité revendues à prix doux. Près de deux millions d'annonces de livres sont présentes sur le site au logo orangé (soit 7 % des annonces globales). 99,96 % d'entre elles sont rédigées par des amateurs et les prix fixés sont relativement bas (55 % des annonces de livres sont entre 0 et 5 euros).

Ces trois mutations conduisent à dresser un constat évident. Les quelques revendeurs connus de tous – des bouquinistes des quais de Seine ou du quai de la Pêcherie à Lyon en passant par les enseignes centenaires du boulevard Saint-Michel – ont ainsi vu depuis une quinzaine d'années se multiplier des confrères d'orientation collaborative et environnementale à la démarche économique assumée.

Jeunesse, bandes dessinées, mangas, fantasy : une offre d'occasion volumineuse

Le cas de ces trois secteurs éditoriaux est assez révélateur de l'extension de ce marché secondaire.

Des relevés réalisés sur le Bon Coin montrent l'ampleur de l'offre et le niveau peu élevé des prix pratiqués par les revendeurs.

Pour les recherches menées en tapant le mot clé « Livre enfant », 102 195 annonces répondent à la demande et 90 % d'entre elles, proposant un ou plusieurs volumes, affichent un prix inférieur à 10 €.

Au-delà du Bon Coin ou des librairies indépendantes, dont certaines sont spécialisées dans des volumes de collection revendus à des prix progressifs selon des cotes fixées (édition originale, présence d'une dédicace de l'illustrateur), la littérature jeunesse, les bandes dessinées ou les mangas circulent par d'autres réseaux difficilement examinables et plus informels comme les bourses aux livres organisées dans les écoles et les crèches, les vide-greniers printaniers et les associations caritatives.

La plateforme de l'association Emmaüs, qui regroupe les communautés fondées par l'Abbé Pierre et connectées au site label-emmaus.co, rassemble 466 000 annonces de livres parmi lesquelles 39 000 concernent le secteur jeunesse, dont plus de 4 000 bandes dessinées et mangas et 2 900 livres pour « adolescents et jeunes adultes » selon les catégories utilisées. Le site donne ainsi une visibilité aux dons considérables collectés chaque année dans les communautés (27 millions d'ouvrages) en étant recommercialisés à prix réduit ; 91 % des livres jeunesse sont revendus à moins de cinq euros.

Annonces du Bon Coin selon les genres éditoriaux (moteur de recherche)	Nombre d'annonces au 5 avril 2019	Part des annonces parmi l'offre globale de livres	Part des annonces de moins de 10 euros
« Livre enfant »	102 195	10 %	90 %
« Bande dessinée »	31 419	3 %	77 %
« Manga »	20 109	2 %	61 %
« Fantasy »	2 804	0,3 %	71 %

Une démocratisation ambivalente

Si l'on peut se réjouir de la démocratisation du marché du livre d'occasion qu'incarnent la baisse des prix et l'arrivée de vendeurs amateurs, le renforcement de la concurrence paupérise les indépendants qui voient leur marge se réduire en raison notamment des algorithmes fixant toujours le prix le plus bas possible à une référence mise en vente sur les plateformes.

Aux règles du métier se substitue aujourd'hui une cote Internet à laquelle tous les acteurs doivent se soumettre pour demeurer compétitifs.

Du côté des éditeurs, si certains secteurs sont plus concernés que d'autres, le dynamisme et l'extension du marché de l'occasion devraient les conduire à réfléchir à cette évolution, certes moins documentée que le déclin de la lecture, mais tout aussi décisive pour l'avenir de leur activité. Toutes les conditions semblent être réunies pour que la cannibalisation prenne de l'ampleur.

Pour les auteurs et les illustrateurs, la croissance de ce marché pose inévitablement la question des revenus. Construit sur une base juridique claire – celle de l'épuisement des droits après une première transaction –, ce marché secondaire ne leur procure aucun droit. Évoqué en 2013 par le député Hervé Gaymard lors d'une question parlementaire posée à la ministre de la Culture et de la Communication Aurélie Filippetti, ce problème n'a pas conduit pour le moment à la moindre réflexion législative. Si la taxation des plateformes de livres et de jeux vidéo d'occasion semble constituer une piste convaincante suggérée par Hervé Gaymard, il paraît dans le même temps inenvisageable de contrôler les transactions des ONG comme Emmaüs ou Oxfam dont l'activité de vente de livres n'est pas anecdotique. Le marché du livre d'occasion semble ainsi échapper à toute forme de comptabilité.

Consentir à payer le prix du neuf

Ce nouveau modèle de vente à grande échelle porté, sur les plateformes, par des libraires traditionnels mais aussi par des particuliers et des marchands du don (Emmaüs, Recyclivre, l'ONG Bibliothèques sans frontières), conduit plus largement à faire évoluer les normes encadrant le rapport marchand aux biens culturels. Même pour les livres neufs, dont le prix est semblable chez tous les détaillants, il avait été observé que le commerce en ligne, et les dispositifs marchands élaborés (avis de lecteurs, recommandations automatiques, remises) avaient contribué à une forme de

rationalisation de l'échange marchand de livre et à l'essor de la figure du « lecteur-consommateur[1] ».

Pour d'autres marchés culturels tels que celui de la musique enregistrée, les mutations technologiques (dématérialisation via la numérisation des contenus) ont déstabilisé les revenus d'un ensemble d'acteurs – artistes, producteurs, ayants droit, détaillants. Elles ont également contribué à réduire le consentement à payer en permettant aux consommateurs de trouver une offre légale payante mais aussi une offre illégale gratuite.

Pour le livre, la multiplication des modèles de vente et la démocratisation des usages marchands (achat/revente) pourraient aboutir, chez un nombre croissant de lecteurs, à la disparition progressive du consentement à payer le prix du neuf. Cette lente mutation constitue un nouveau défi lancé aux éditeurs et aux libraires de nouveautés au même titre que la baisse de la lecture d'imprimés, observée depuis les années 1990.

Vincent Chabault

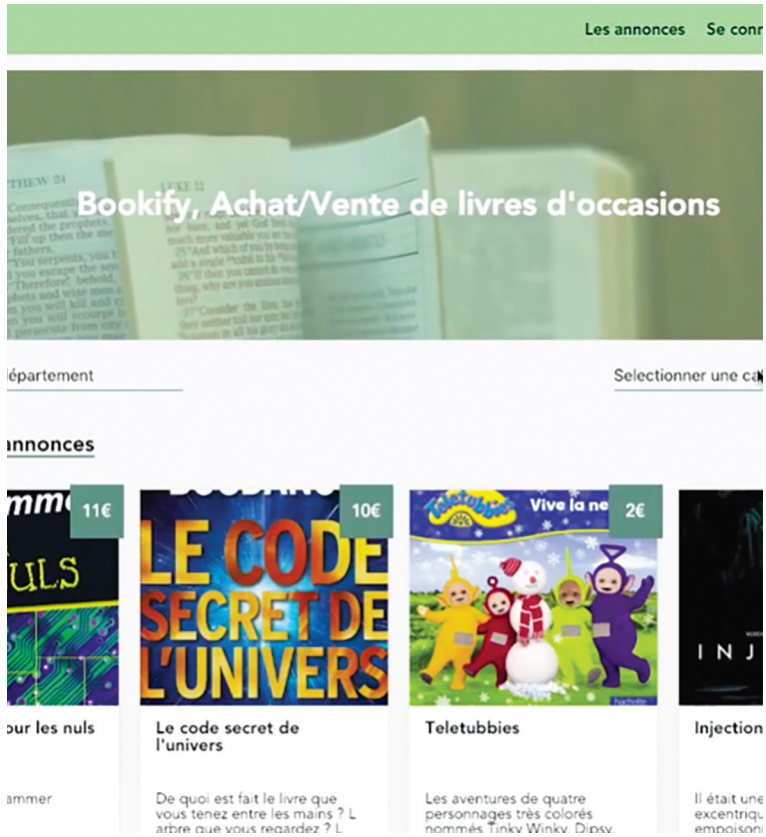

1. Cf. Vincent Chabault, *Librairies en ligne. Sociologie d'une consommation culturelle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, pp. 144-147.
Depuis 2014 et le complément apporté à un article de la loi Lang sur le prix unique du livre, la remise de 5 % et la gratuité des frais de port ne peuvent plus être consenties lorsque le livre est expédié au domicile du lecteur.